

STATIONNEMENT PAYANT, ZONE BLEUE : CE QUI CHANGE EN 2018



Un espace public numérique pour tous à la Maison de l'Aubrière (p5)

La ville passe le cap des 16 000 habitants (p.6)

Projet de micro-crèche à la Maison Durand (p.6)

Prochain Clarté
à partir du 26 février



Vendredi 15 décembre

L'équipe de la section jeunesse de la bibliothèque et les musiciens de l'école de musique proposent une lecture du livre *Porgy and Bess et le Loup de la 135^e* de Rebecca Dautremer et Arthur Lebœuf sur la musique jazzy de Gershwin. Ça swingue dans l'auditorium Henri-Dutilleux ! Pour mémoire, l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les Corporetussiens ; et l'école de musique propose une formation musicale, des cours d'instruments et de pratiques collectives, ainsi qu'un atelier de musique actuelle. Tarifs en fonction du quotient familial.



Mardi 9 janvier

Après le succès l'année dernière des ateliers et des conférences sur l'alimentation et l'activité sportive pour les plus de 60 ans, la bibliothèque et le centre municipal de santé réitèrent cette action en 2018. Mais cette fois-ci, en s'intéressant aussi à notre mémoire. Les animations démarrent avec l'intervention de Sophie Djam-Kalack, géronto-psychologue pour parler du bien-être et de l'estime de soi. Les prochains ateliers de février aborderont l'alimentation et la stimulation de la mémoire (dates page 15).



Samedi 13 janvier

L'artiste Boud'1 a un parcours atypique puisqu'il a quitté le métier de peintre de bâtiment pour peindre sur ses propres toiles. Ses tableaux laissent éclater la couleur et regorgent d'objets et de messages cachés. Le prochain rendez-vous à la galerie Chabrier se tiendra le vendredi 16 mars à 18h30 pour le vernissage du collectif # 1.



Samedi 16 décembre

Les élus visitent les chantiers réalisés en 2017 dans des équipements municipaux : une maison a été réhabilitée rue de l'Eridence pour le service municipal de la jeunesse et celui de la Vie des quartiers ; un préau de l'école élémentaire République-Line-Porcher a été aménagé afin d'accueillir des élèves ; le centre culturel s'est refait une beauté ; le premier étage du centre technique municipal (CTM), rue Robespierre est réaménagé pour les aides à domicile, les personnels des finances et des salles de réunions. La régie de l'eau accueille déjà le public au premier étage du CTM (Lire aussi page 8).



Vendredi 12 janvier

Les élus présentent leurs vœux à la population. Marie-France Beauflis dénonce la politique fiscale persistant à favoriser la répartition des richesses en faveur des plus riches. Et aussi la réduction de la dépense publique au détriment du service public et des investissements nécessaires pour les équipements communs. Elle insiste sur la question du respect mutuel, que ce soit dans nos vies privées ou dans la vie publique. « *En cette période de vœux, permettez-moi de conclure mon propos par une citation de Dostoïevski : il n'y a que par le respect de soi-même qu'on force le respect des autres.* »



Lundi 15 janvier

Repas de début d'année à la résidence autonomie La Diablerie. Bravo à la chorale ! Cinquante-quatre personnes âgées, dont trois couples, vivent dans cette résidence dont la ville vient de se rendre propriétaire. Chacune a son logement indépendant, et partage des lieux comme le restaurant. On s'efforce à La Diablerie d'ouvrir grand les portes aux familles, enfants des écoles voisines, et aussi aux retraités qui vivent dans la commune, pour partager des rencontres et des activités. C'est tellement important de conserver des relations avec les autres, lorsque l'on prend de l'âge ! Les études le montrent : cela contribue grandement à bien vieillir.



Du 18 au 22 décembre

La radio éphémère Saint-Pierre Express émet pendant une semaine, depuis le centre culturel, grâce à l'implication du service municipal de la jeunesse et la participation active des associations, des élèves et de leurs enseignants. Et nouveauté cette année, on peut regarder les émissions en direct sur la page Facebook de la ville en tapant Saint-Pierre-des-Corps.



Samedi 13 janvier

Les illuminations de fin d'année, c'est une façon conviviale de contribuer à la mise en lumière de Saint-Pierre lors des fêtes. Le jury du concours est passé, le temps d'une soirée, devant les maisons et balcons des participants. Leurs occupants se retrouvent en mairie pour un pot. Si vous décorez votre balcon ou votre jardin pour les fêtes, n'hésitez pas à vous inscrire. *Clarté* de décembre 2018 précisera comment le faire auprès du centre culturel.



Mardi 16 janvier

On est à la bibliothèque Viala-Stalingrad où se tient la première des cinq réunions habitants-élus de ce début d'année – la dernière a lieu le jeudi 1^{er} février à la salle de la Médaille à 20 heures. Les questions portent sur un permis de construire, sur la gêne occasionnée par les comportements bruyants les soirs d'été ; ou sur des difficultés de stationnement. C'est l'occasion d'échanger avec le maire et les élus. Le film sur la ville, diffusé en ouverture de ces réunions, est visible sur le site internet www.saintpierreDESCORPS.fr en bas de la page d'accueil. Cliquer sur « Rendez-vous de mi-mandat ».

16 188 habitants et des fragilités

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de publier ses derniers chiffres sur le **recensement** de la population dans chaque commune.

Saint-Pierre atteint **16 188 habitants**, 191 de plus que l'an dernier. Parallèlement, l'Insee, mais aussi la Caisse d'Allocations Familiales, nous permettent de mieux connaître la situation économique de la population : revenus, niveaux de vie, richesse ou pauvreté.

Notre commune se caractérise par un revenu mensuel moyen par habitant très en dessous du revenu moyen dans les autres communes de la Métropole : 1468€ chez nous, 1567€ à La Riche ; 2038€ à Saint-Cyr-sur-Loire pour prendre quelques points de comparaison.



A Saint-Pierre-des-Corps, 20% des ménages se situent au-dessous du seuil de pauvreté – contre 12% pour l'ensemble du département. Parmi les plus vulnérables, 10% des Corpopétrussiens (sur)vivent avec moins de 807 euros par mois.

Ces données confirment ce que nous avons perçu dans nos services municipaux, où les tarifs (restauration, loisirs, etc.) sont calculés en fonction des revenus des ménages.

Lorsque nous avons travaillé à l'évolution de l'accueil des enfants de moins de trois ans, nous avons constaté que les familles qui sollicitaient un moyen de garde (crèche collective ou familiale) avaient des revenus plus faibles qu'il y a quelques années – et en même temps des besoins de prise en charge à des horaires plus atypiques. Cela est dû aux modifications du travail, plus précaire, plus irrégulier, rendant très instable la situation de chaque famille. C'est ce qui nous a amené à choisir une évolution de la halte-garderie en multi-accueil permettant d'accueillir dix enfants supplémentaires à la journée.

Dans cette situation de grande fragilité pour un nombre important de familles, il faudrait retrouver un taux d'accueil dans les écoles maternelles plus élevé – seuls 20% des enfants de moins de trois ans ont été scolarisés en 2017, alors que nous avons atteint 42% en 2001.

Dans une période où le gouvernement nous demande de réduire nos dépenses, il serait bon qu'il assume mieux la prise en charge dans ses domaines de compétences. Les familles ont aussi besoin, compte-tenu de leur situation, de services publics accessibles en fonction de leurs ressources. C'est un élément important qui participe à leur pouvoir d'achat.

Aussi, la décision de supprimer la taxe d'habitation, même si le gouvernement nous dit qu'il compensera cette perte, est inquiétante.

C'est ce qui m'amène à participer activement, au sein du Comité des finances locales, aux discussions sur la réforme de la fiscalité locale et le financement des collectivités.

Il y va de l'avenir de nos communes et de nos services publics.

Marie-France Beauflis
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

L'agenda dans Clarté de décembre

Plusieurs habitants ont contacté la mairie début janvier car ils n'avaient pas reçu l'agenda 2018.

Or cet agenda est distribué début décembre, sous film plastique, avec Clarté de décembre (et non pas avec Clarté de janvier).

La commune a confié à l'entreprise Adrexo le soin de distribuer Clarté. Les distributeurs d'Adrexo livrent Clarté en même temps que de nombreux imprimés publicitaires. Il y a donc un risque de jeter le paquet sans voir que Clarté s'y trouve – normalement il doit être sur la pile, mais cela dépend de la bonne volonté du distributeur.

Nous précisons sur chaque couverture de Clarté la date de livraison du numéro suivant de façon à vous aider à avoir la vigilance nécessaire pour ne pas laisser Clarté partir à la poubelle avant lecture. Ce serait dommage !

MAIRIE

02 47 63 43 43

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

→ 34 av. de la République

VOS ÉLUS

sur rendez-vous
02 47 63 43 43

PERMIS DE CONSTRUIRE

02 47 63 44 09

Le dépôt des permis de construire s'effectue sur rendez-vous au 02 47 63 44 09. Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Service fermé au public mardi et jeudi matin, mercredi après-midi.

→ centre technique
1 rue Robespierre

BIBLIOTHÈQUE

02 47 63 43 17

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants.

Les horaires : Mardi 10h-12h et 14h-19h. Mercredi et vendredi 10h-12h et 14h-18h30. Samedi 10h-12h30 et 14h-17h (adultes). Mardi 16h-19h. Mercredi 10h-12h et 14h-18h30. Vendredi 16h-18h30. Samedi 10h à 12h30 et 14h-17h (jeunesse).

→ 4 rue Henri-Barbusse

CONSULTATIONS, DÉPISTAGE DU DIABÈTE, PLANNING FAMILIAL

02 47 63 43 60

• Consultations de médecine générale sans rendez-vous mardi et samedi à partir de 10h30, mercredi et jeudi à partir de 14h et vendredi à partir de 9h.

• Dépistage du diabète gratuit entre 8h et 11h, samedi 17 février. Être à jeun.

• Permanences du planning familial sans ren-

Samedis piscine

Animations les samedis soirs de 18h à 18h45.

- samedi 3 : jardin aquatique
 - samedi 10 : aquatraining
 - samedi 17 : nage avec palmes
 - samedi 24 : jardin aquatique
- 2,30€ (1,50€ par enfant du jardin aquatique)
Piscine municipale
135 rue Jeanne-Labourbe
02 47 44 01 75

dez-vous : **mercredi 7 février de 14h à 16h** et **vendredi 23 février de 9h30 à 11h30.**

→ au CMS

12 rue Rosenberg

CONCILIATEUR ET POINT D'ACCÈS AU DROIT

02 47 63 44 60

• Le conciliateur essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Rencontre sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60, **mardi 13 et mardi 27 février** de 14h à 17h.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

→ Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Timaël MENIER, Ritej BOUCETTA, Tom GUITTON, Aya BELLAKEHAL, Marceau SARAZIN, Hellohim MUKANDA, Shaïma BOUABDALLAH, Kerem ERDEMIR, Khazal BAKOYAN

Mariages

Miki VELICKOVSKI et Aleksandra VUCIC

Décès

Jean LALLIER, Jean-François MICHAUD, Jacki POUGET, Fernande FENIQUE née DETREILLE, Fernande CARIOU née CHEVAL, Michel POIROUX, Eliette ULMANN, Alain ONDET, Georges COLIN, Juliette MAIGNANT, Alain BEY, Christian BEILLON, Jean VEDRENNE, Marcel DOUZILLY, Simone MORICE veuve MANDEREAU, Christian LE FOLL

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN FÉVRIER

Jeudi 1^{er} : réunion publique pour les associations à 20h, salle de la Médaille. **Vendredi 2** : assemblée générale de l'Agence d'urbanisme à 10h30, à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire. Réunion sur la conférence régionale du sport à 15h à propos des Jeux Olympiques de 2024, dans le cadre de son poste de vice-présidente événements sportifs à Tours Métropole. Réunion Collectif tram à 18h30. **Mardi 13** : réunion au bureau du Centre Européen de prévention de risque d'inondation à 10h afin d'échanger sur les aménagements possible face au risque inondation. **Mercredi 14** : comité de pilotage de la patinoire de Tours et commission des équipements culturels et sportifs, à Tours Métropole. **Jeudi 15** : rendez-vous avec la Fondation La Loco. **Lundi 19** : bureau communautaire ayant pour débat l'orientation budgétaire à 19h30, à Tours Métropole. **Mardi 20** : conseil municipal à 20h, salle des mariages. **Mercredi 21** : conseil du Syndicat mixte de l'Agglomération tourangelle à 18h30, à Tours Métropole. **Lundi 26** : rendez-vous à Tours Métropole concernant les équipements sportifs. **Mardi 27** : groupe de travail du Comité des finances locales à Paris.

CLARTÉ

Mensuel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
Février 2018
n° 371

- Directrice de la publication : Marie-France Beauflis
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
- Réalisation : Marie-Eve Descombes Clara Gouron, Tatiana Lorilleux
- Publicité : Prest'Action 2000
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Dépôt légal : janvier 2018
ISSN n° 1257-5216

Un espace public numérique pour tous à la Maison de l'Aubrière

→ Depuis que le service de la jeunesse et le service de la vie des quartiers sont installés à la Maison de l'Aubrière, un espace public numérique y a aussi ouvert ses portes. Déjà une centaine de personnes s'y rendent régulièrement.

A l'heure où l'on peut presque tout faire de son smartphone ou de sa tablette – consulter ses mails, regarder des vidéos, twitter... Certaines personnes s'affranchissent de l'ordinateur à la maison.

« Cela a ses limites, surtout lorsque l'on a besoin de faire des démarches administratives ou que par exemple notre assureur nous demande de signer des documents et de les scanner », constate Ali Yazid, animateur au service municipal de la jeunesse et en charge de l'espace public numérique (EPN).

Le transfert du service municipal de la jeunesse et du service de la vie des quartiers a été l'occasion d'installer huit ordinateurs, avec chacun un scanner, mis gratuitement à



disposition des habitants.

« Pour utiliser les ordinateurs de l'EPN, il suffit de s'inscrire. On peut venir consulter internet pendant trente minutes et on peut renouveler la session si tous les postes ne sont pas pris ; et on peut aussi accéder aux logiciels de traitements de texte. »

Près d'une centaine de per-

sonnes sont d'ores et déjà inscrites.

« Les gens qui viennent sont surtout des personnes – garçons ou filles, jeunes ou adultes – à la recherche d'un emploi, d'un stage, qui ont leur CV à faire ou leur lettre de motivation à taper. Des gens qui viennent mettre à jour leur profil Pôle Emploi. Il y a aussi des personnes

plus âgées qui ne sont pas du tout à l'aise avec les ordinateurs et avec les nouvelles démarches administratives à effectuer par internet. Il faut souvent s'y reprendre à plusieurs reprises car l'accès aux démarches manque pour l'instant de fluidité. Nous réfléchissons à proposer des formations sur site via des partenaires ou directement, car on a eu déjà pas mal de demandes. En attendant, s'il n'y a pas trop de monde à l'EPN, je donne quelques exercices de mise en page, de frappe... »

✓ Espace public numérique, au service municipal de la jeunesse, rue de l'Aubrière. Pensez à apporter un clé USB. Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h. 02 47 63 44 60.

Les résidences s'enchaînent au centre culturel

→ Pour les compagnies artistiques, trouver un lieu d'accueil et de création n'est pas toujours chose aisée. Le centre culturel de Saint-Pierre leur ouvre ses portes.



Möbius-Band

Möbius-Band présentera pour les classes sa dernière création, *Mon frère, ma princesse*, jeudi 1^{er} février. La compagnie a passé deux jours en résidence en septembre.

« C'était une petite résidence pour se caler avant plusieurs dates,

souligne Céline Illig, directrice du centre culturel. Mais nous avons de plus longues résidences, dont certaines donnent lieu à des rencontres ou des ateliers avec les habitants. »

En janvier et février, le Théâtre du Sous-Sol a investi les lieux pour monter son prochain spectacle *Créature* ou le spectacle idéal.

« Ce n'est pas toujours facile de trouver des salles de spectacles pour répéter et il faut être efficaces. Il faut bien avancer pour profiter des infrastructures mises à notre dis-



Le Théâtre du Sous-Sol

position », explique la metteuse en scène. La compagnie avait investi la ville de septembre à décembre dans le cadre d'une résidence-mission. On a pu les croiser sur les marchés le samedi ou à la rentrée culturelle, lorsqu'ils ont recueilli des témoignages sur le centre culturel idéal pour l'exposition des 50 ans. Elle viendra présenter son spectacle sur la scène du centre culturel de Saint-Pierre en décembre.

On peut désormais acheter ses places au centre culturel sans se déplacer

Pour ses cinquante ans, le centre culturel communal s'est lancé sur internet. Désormais, il est tout à fait possible d'acheter ses places en ligne - sauf lorsque la billetterie est assurée par quelqu'un d'autre que le centre culturel. Il n'y a donc plus de raison de manquer un seul rendez-vous. Le prochain sera d'ailleurs Retrouvailles ! une pièce de théâtre de la Compagnie du Doute vendredi 9 février à 20h30 (7/12€). Rendez-vous sur <https://billetterie.mairiespdc.fr> ou www.saintpierredescorps.fr et cliquez sous l'image de la plaquette culturelle, à droite sur l'onglet : « Côté culture / Saison culturelle / achetez vos billets ».

Une micro-crèche en projet à la Maison Durand

→ Un multi-accueil tout neuf depuis quelques mois et un premier projet de micro-crèche dans les cartons...
La ville cherche des solutions pour répondre aux besoins des familles à la recherche de moyens de garde.



« Nous avons un taux de natalité parmi les plus élevés de l'agglomération, souligne Joël Pairis, adjoint en charge de la petite enfance (en médaillon). Et 38% de familles monoparentales, contre 27% en moyenne dans le département. Il y a donc de fortes demandes des familles auprès du service petite enfance, pour faire garder les tout-petits. »

Depuis la transformation de la halte-garderie en multi-accueil, la ville propose 26 places en crèche collective, 40 en crèche familiale et 30 à Farandole. « Mais cela reste encore insuffisant.

Même si Farandole a déjà répondu à de nombreuses demandes, la structure ne désemplit pas. »

Farandole, rue de l'Eridence, propose de l'accueil temporaire mais aussi à la journée, c'est-à-dire à la fois de la halte-garderie et de la crèche.

Fin décembre, la ville a signé plusieurs conventions relatives à la petite enfance avec la Caisse d'allocations familiales. Il a fallu tout d'abord actualiser le règlement intérieur des différentes structures du pôle petite enfance, avec la transformation de Farandole en multi-accueil.

« Nous avons également signé une convention qui prévoit les grandes lignes de partenariats, pour lesquelles la CAF va nous apporter des financements, pour la petite enfance, l'enfance, la parentalité... Cela va notamment être le cas d'un **projet de micro-crèche qui réunirait trois assistantes maternelles et dix petits à la Maison Durand.** »

Le projet pourrait voir le jour à la rentrée de septembre. « Il s'agira d'une première étape. L'idée est de créer en tout cinq micro-crèches, chapeautées par le pôle petite enfance. »

La ville, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, copilote un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité. Les siestes bercées dont nous avons parlé dans *Clarté* de janvier font partie des actions portées par le pôle petite enfance envers les familles. D'autres sont à venir. En effet, en avril la « Quinzaine de la parentalité » est menée en partenariat avec la CAF à l'échelle du département. Les actions qui seront mises en place sur la ville émaneront de ce dispositif.

Autre nouveauté, la possibilité désormais pour les familles de passer via le site www.mon-enfant.fr pour une prise de rendez-vous en vue d'une inscription.

✓ Pôle petite Enfance, 16 rue Pierre-Brossolette
02 47 63 43 70

16 188 Corpopétrussiens : + 191 habitants !

Les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sont tombés, la ville de Saint-Pierre-des-Corps compte désormais plus de 16 000 habitants – 16 188 pour être précis, soit une croissance de 1,2% en un an (Il s'agit de la population de 2015, chiffres les plus récents fournis par l'Insee. En 2010, la ville comptait 15 651 habitants, soit une croissance de 3,5%).

La municipalité s'était fixé l'objectif des 16 000 habitants, une taille et une population permettant de conserver « une ville à dimension humaine », souligne Marie-France Beauflis.

Saint-Pierre reste la quatrième ville de l'agglomération, après Tours, Joué-lès-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire.

Pour que les villes connaissent leur population, le recensement est important. Les agents recenseurs travaillent actuellement sur le territoire de la commune jusqu'au 24 février. Ouvrez-leur la porte, les recettes de la ville en dépendent !



L'inscription en maternelle pour 2018 s'adresse aux enfants nés en 2015 et 2016. Elle se fait **entre le 1^{er} février et le 15 mars** en mairie au service scolaire, ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous le jeudi matin (02 47 63 43 68).

Apportez le livret de famille ou un extrait de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile et le carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. **Il faudra ensuite se présenter auprès de la direction de l'école** qui validera l'inscription.

Fiche d'inscription à télécharger sur le site www.saintpierredescorps.fr rubrique « Les enfants, l'école ».

Faites-vous recenser !

Nos recettes en dépendent

Recensement
jusqu'au 24 février 2018



Ouvrez votre porte à ces agents recenseurs.
Le recensement est une obligation légale (loi du 7 juin 1951).
Du nombre d'habitants recensés dépendent les recettes venant de l'État.
Les recenseurs présenteront leur carte officielle
(tricolore avec leur photo et la signature du Maire)



du mardi 19 décembre 2017

Budgets

Le conseil vote une décision modificative ajustant le budget 2017, à hauteur de 358 346,29€ en fonctionnement et de 478 479,32€ en investissement. 4 Abstentions : EELV, NPA, SE. 1 Contre : LR

Métropole

Tours Métropole Val de Loire a été créée par décret le 22 mars 2017, remplaçant la communauté urbaine Tour(s)plus. La loi prévoit que les biens mobiliers et immobiliers utilisés pour les compétences transférées doivent être également transférés à la métropole et ce à titre gratuit. La ville répertorie donc les biens transférés qui concernent notamment la régie de l'eau et le service de la voirie. 2 Abstentions : EELV, NPA

Droits des places et marchés

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'abonnement concernant l'emplacement sur les marchés varie de 42€ pour le marché du mercredi à 157,50€/mètre linéaire pour quatre marchés/semaine, et de 53,40€ à 213,50€ pour le forfait électricité. Unanimité

Centre culturel

Les tarifs de la billetterie du centre culturel varient de 3€ à 26€/spectacle en fonction des catégories suivantes : plein tarif ; réduit pour les enfants ; étudiants ou demandeurs d'emploi ; pour un groupe de plus de 10 personnes ; Passeport culturel étudiant (PCE) pour les étudiants. 2 Abstentions : PS, 1 SE

Le centre culturel accueillera la Compagnie Espace des Sens dans le cadre de la création du spectacle « Totem » en avril avec le danseur-chorégraphe Olivier Lefrançois et la musicienne-compositrice Elise Escarguel. La ville sollicite des subventions auprès d'organismes et institutions pour financer ce projet culturel. Unanimité

Festival Bruissements d'Elles

Le festival Bruissements d'Elles, qui se déroulera du 1^{er} au 31 mars organise une vente en ligne des places de spectacles via la société Festik. Des réductions sont proposées à partir de deux places achetées. Unanimité

Petite enfance

Le règlement intérieur pour les structures du Pôle petite enfance est actualisé, du fait de la transformation de la halte-garderie en multi-accueil. Farandole, rue de l'Eridence,

propose désormais de l'accueil temporaire (halte-garderie) mais aussi à la journée (crèche). Unanimité

Ville et Caisse d'allocations familiales se sont mises d'accord sur une convention territoriale globale qui prévoit les grandes lignes de partenariats, la seconde apportant des financements à des actions portées par la première. Il en est ainsi d'un projet de micro-crèche qui réunirait trois assistantes maternelles et dix petits à la Maison Durand. On vise la création de cinq micro-crèches. Unanimité La ville, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, copilote un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP). Il s'agit d'animer un réseau de professionnels intervenant sur Saint-Pierre pour conforter le rôle des parents vis-à-vis de leurs enfants et renforçant leurs actions. Le conseil valide la charte du REAAP. Unanimité

Centre municipal de santé

Le centre municipal de santé Pierre-Rouquès contractualise avec la Caisse primaire d'assurance maladie et adhère au nouvel accord national des centres de santé en tant que centre de santé polyvalent. Rappelons qu'une médecin généraliste à temps plein a été recrutée par la commune l'été dernier afin de pallier l'insuffisance du nombre de médecins sur la ville. 1 Abstention : LR

Réforme du stationnement

A partir du 1^{er} janvier, le droit de stationnement devient une redevance d'utilisation du domaine public. L'amende pénale de 17€ en cas de non-paiement, est remplacée par un forfait post-stationnement (FPS) de 25€ à Saint-Pierre avec une minoration de 20€ dans le cas d'un paiement immédiat.

La zone payante de 408 places aux alentours de la gare est conservée ; le 1^{er} quart d'heure de stationnement est gratuit ; la période de paiement s'étale de 9h à 18h, au lieu de 19h actuellement avec suppression de la pause méridienne de 12h à 14h ; des tarifs progressifs sont instaurés allant de 0,50€ pour 15-30 min à 25€ pour 9h-10h ; enfin, un abonnement résident est fixé à 10€/mois ou 100€/an dans la limite de deux véhicules par foyer. La zone bleue, gratuite, comprend 683 places pour sa part. Mais la zone payante devrait être étendue dans le futur en ajoutant de l'ordre de 150 places payantes. Un nouveau parking couvert pourrait être construit à l'est de la gare. 3 Abstentions : PS,

EELV, LR. 2 Contre : NPA, SE. La mise en œuvre de la réforme est évaluée à 227 000€ en investissement (acquisition de nouveaux horodateurs, marquage au sol, achat d'un logiciel de gestion, etc.) et à 112 000€ en fonctionnement. 3 Abstentions : PS, EELV, LR. 2 Contre : NPA, sans étiquette

Electricité

Le conseil approuve la convention avec le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire pour le passage d'une canalisation électrique souterraine et d'un coffret électrique sur une parcelle communale située rue Marcel-Cachin. Unanimité

Régie de l'eau

La ville prend acte du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Termites

La présence de termites a été diagnostiquée dans le secteur Gambetta. Une prospection a été confiée à la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON 37) en septembre et octobre 2017 afin de déterminer le périmètre infecté ou susceptible de l'être rues Gambetta, Audenet-Damas, de la Tonnelle et Gabriel-Péri. Le conseil approuve le zonage ; le plan sera transmis au préfet. Unanimité

Équipements sportifs

A compter du 1^{er} janvier, l'accès aux gymnases, terrains de sport et à la piscine reste gratuit pour les sections de l'USSP, les opérateurs sociaux, les associations handisports, les pompiers et les clubs de quartier. Pour les autres associations et organismes, les tarifs de location varient de 6€/h à 45,30€/h. Unanimité

Tarifs de la piscine

A compter du 1^{er} janvier, le ticket d'entrée à la piscine passe à 2,40€ pour les adultes et à 20,80€ par abonnement de dix entrées ; à 1,60€ pour les enfants, étudiants et chômeurs et à 13,10€ par abonnement de dix entrées. Les leçons particulières de natation coûtent 54€ (70,30€ résidents hors commune) les 6 séances ; les cours collectifs coûtent 33,20€ (42,50€ résidents hors commune). La carte des animations (aquaforme et natation adaptée) varie de 8€/unité à 136€ les 30 séances (190€ résidents hors commune). Une carte de 10 et 20 séances est également proposée. Unanimité

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



AUDILAB

Rue Fabienne-Landy

Commencé au printemps 2017, les travaux de construction du siège national du réseau Audilab, spécialiste des prothèses auditives, devraient être achevés au printemps 2018. Sur les 2500m², Audilab proposera 1000m² en location à d'autres entreprises.



FAIVELEY

Un grand chantier de rationalisation des sites tourangeaux de l'entreprise spécialisée dans les systèmes

d'équipement ferroviaire a été lancé l'an dernier. En effet, Faiveley Transport a des activités sur trois sites, un à La Ville-aux-Dames et les deux autres à Saint-Pierre-des-Corps, – avenue Yves-Farge et rue des Grands Mortiers. Le site de la rue des Grands Mortiers va fermer et son activité sera répartie sur les deux autres. Un bâtiment (l'ancienne entreprise Exapaq) jouxtant celui situé sur la rue Yves-Farge a été entièrement rénové. Livré en décembre, il accueille désormais une partie des 150 salariés de l'unité qui va fermer. « *Cela offrira un ensemble industriel plus cohérent et un meilleur cadre de travail pour nos collaborateurs* », souligne Cédric Courrian, directeur général de Faiveley. Du côté de La Ville-aux-Dames, les bâtiments sortent de terre et devraient être achevés en mars pour accueillir le reste des salariés.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE



ABRI VÉLO

Gare

Un abri vélo a été construit rue Anatole-France face à la gare par la Métropole.

L'inauguration aura lieu le 9 mars à 11h15. Cet équipement

permet aux propriétaires de vélos d'accéder à un parking fermé. L'accès est gratuit pour les abonnés Fil Bleu et de 15€ par an pour les non abonnés (renseignements : 02 47 66 70 70). Quelques places couvertes, mais non fermées ont aussi été créées. Le collège Stalingrad est lui aussi équipé d'un nouvel abri vélo.

LES PROGRAMMES DE LOGEMENTS



CERISAIÉ 2

Avenue Lénine

Vingt logements collectifs sur pilotis et répartis sur trois niveaux devraient être livrés fin 2018.

Le projet a été retenu par le ministère de l'Écologie pour le prix de l'aménagement en zone inondable.



MIKADO

Avenue Jacques-Duclos

Sept entreprises sont installées à l'angle de l'avenue et de la rue de la Pichotière, certaines depuis 2016.

Svensden sport (articles de pêche), Endel, filiale d'ENGIE (maintenance industrielle et services associés), Fantasia (accessoires de fête), Jes Plan filiale de Clere (programmation

informatique), Sites (contrôles de fabrication industriels), Wurth France (outillage professionnel), Colas Rail (travaux publics).



IMATEQ

Rue de la Pichotière

2018 débute avec les travaux de couverture puis de bardage de l'ensemble du bâtiment de 4000m². A suivre, les menuiseries extérieures puis les travaux de second œuvre.

La fin des travaux est prévue fin mai-début juin.

Née d'un partenariat entre la société Socofer voisine et le fabricant allemand de locomotives Vossloh, la coentreprise Imateq se spécialise dans la réparation et la maintenance d'autres équipements de transport ferroviaire.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, 1 rue Robespierre

457 000€ ont été nécessaires pour réhabiliter le plateau de 500 m² du premier étage du centre technique municipal afin d'accueillir des salles de réunion, un espace de détente, le service des aides à domicile et celui des finances. Le lieu, qui bénéficie d'un puits climatique pour chauffer et rafraîchir l'air, laisse la part belle aux matériaux bruts et à une décoration industrielle.



LES MAISONS DANS LE PARC

Le projet imaginé par l'architecte Philippe Montandon pour le terrain situé entre la rue des Épines fortes, la rue du 23 Février 1950 et la rue de la Morinerie évolue.

Au départ 92 logements dont 45 individuels étaient prévus, mais à la suite d'une rencontre avec des habitants, des ajustements sont en cours concernant le nombre de logements passé à 91 dont 42 maisons individuelles et 3 bâtiments collectifs et une distribution différente des zones de stationnement.

STATIONNEMENT PAYANT : CE QUI CHANGE EN 2018



La réforme du stationnement en zone payante est entrée en vigueur en janvier – du moins sur le plan légal – car dans les faits, c'est un peu plus compliqué. L'amende nationale de 17€ appliquée en cas de défaut de paiement est remplacée par le Forfait de post-stationnement. Son montant est fixé par les communes. Entretien avec Daniel Ménier, adjoint en charge de la voirie.



La réforme du stationnement payant, issue de la loi de 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, est en application depuis le 1^{er} janvier.

« La dépenalisation du stationnement existe déjà dans certaines villes européennes et aux États-Unis et était souhaité par de grandes villes françaises. La décentralisation du stationnement permet aux communes de mieux maîtriser leur politique de mobilité ainsi que le respect du paiement du stationnement. Mais cela est utile surtout pour des villes qui ont besoin d'une rotation rapide des véhicules. **A Saint-Pierre, nous avons une toute autre problématique, de longue durée avec la présence de la gare TGV : la plupart des places payantes sont occupées par des gens qui prennent**

le train pour aller travailler. »

Les villes fixent désormais les tarifs de stationnement, ainsi que le forfait post-stationnement (FPS) qui remplace l'amende pénale. Les sommes constitueront une recette pour la ville qui reversera le FPS à la métropole, déduction faite des frais de mise en place de la réforme.

« Cette réforme est un gros changement, compliqué à mettre en œuvre. Ce qui a d'ailleurs été illustré par Tours qui a annoncé le 16 janvier la suspension de la réforme pour améliorer le système. » Saint-Pierre a choisi pour les trois premières années une entreprise privée – INDIGO – qui assurera la surveillance, le contrôle, le recouvrement, le suivi des recours et la maintenance des équipements nécessaires.

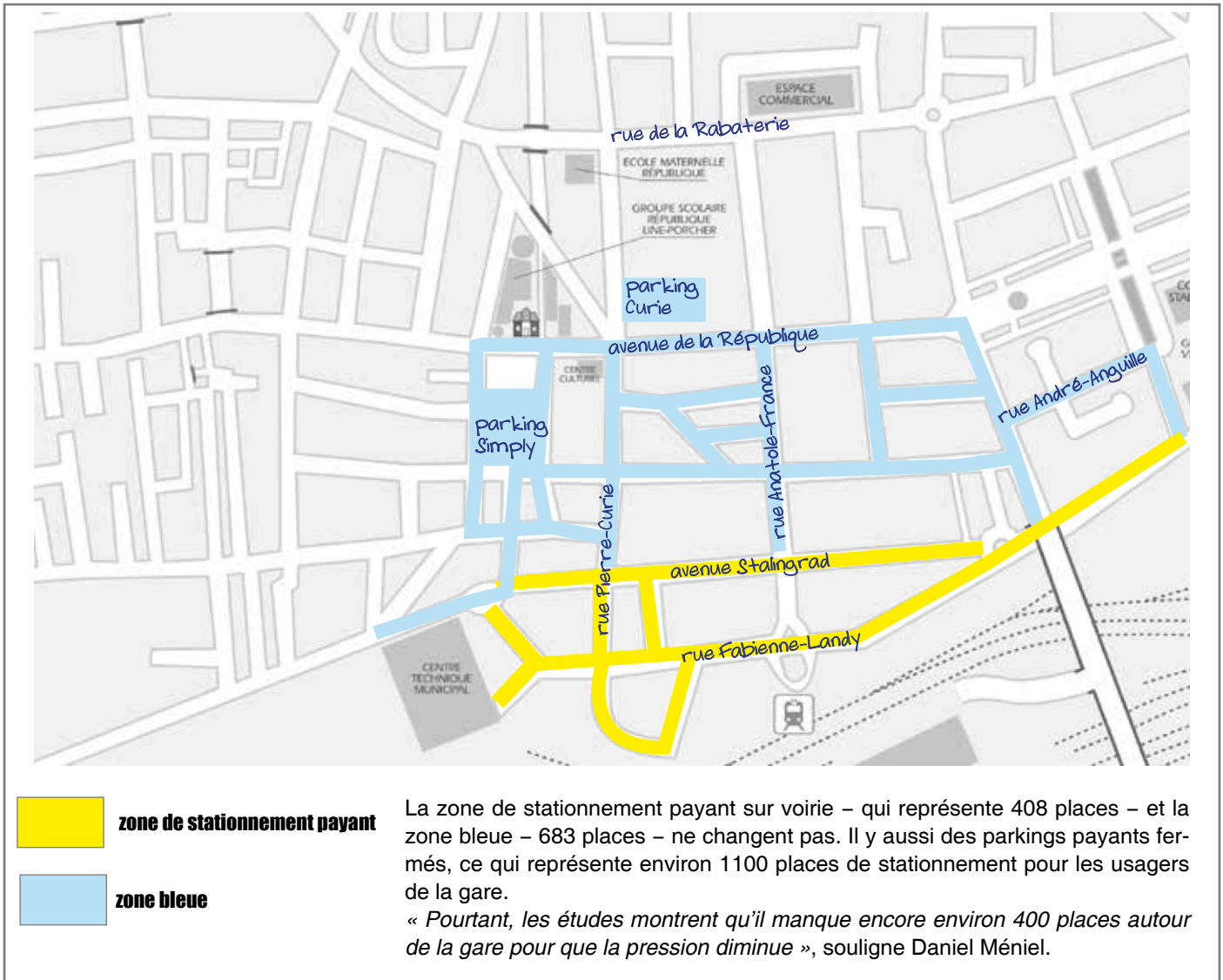
« Elle fera son travail de surveillance, mais elle n'aura pas de prime à la verbalisation. Nous sommes contents d'avoir une gare à Saint-Pierre, mais

nous savons que les solutions pour le stationnement ne sont pas idéales, qu'il manque des places et que cela se répercute dans le centre-ville. Il n'est pas question de verbaliser à outrance, mais de veiller à ce que tout le monde s'acquitte de ce qu'il doit. » La police municipale se chargera de la surveillance de la zone bleue et des infractions au stationnement dans la ville.

La ville travaille sur un **projet de parking à étages** qui s'installerait à la place de l'ancien parking de courte durée située le long de la **rue Fabienne-Landy**.

« Nous avons conscience que cette réforme du stationnement ne va pas régler les problèmes de pression sur les rues voisines de la gare. Il nous paraît donc important de proposer plus de places dans le secteur. Il nous faut maintenant convaincre la métropole qui a la compétence de maîtrise d'ouvrages dans ce domaine. »

Stationnement payant, zone bleue : les rues concernées



Zone bleue, un contrôle plus fréquent et un macaron pour les résidents



La ville compte 683 places en **zone bleue**, où le stationnement est gratuit, mais limité en temps. Cette zone a été instituée il y a quelques années pour limiter le stationnement des usagers de la gare devant les commerces et dans les rues du centre-ville. Le disque de sta-

tionnement européen a été mis en place, en janvier 2012. Dans l'agglomération, Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Luynes, Saint-Avertin et La Riche permettent un stationnement d'une durée d'1h30. A Fondettes il est de 30 minutes et à Chambray-lès-Tours et **Saint-Pierre de 4 heures**.

En cas de dépassement ou en cas d'oubli du disque, l'amende (car en zone bleue ou non payante, la réforme ne s'applique pas) s'élève à 17€. Soyez vigilants.

Si vous ne possédez pas de **disque de stationnement européen** – qui indique uniquement votre heure d'arrivée – vous en trouverez facilement dans les grandes surfaces, les magasins d'automobiles et au tabac presse Le Nar-

val, avenue de la République et au Mag Presse rue Ethel-et-Julius-Rosenberg. Il est à noter que l'ancien disque n'est plus accepté.

Pour les **résidents de la zone bleue**, bonne nouvelle ! La ville met en place un **macaron** qui permet de se garer sans avoir à mettre de disque et sans avoir à changer l'heure deux fois par jour. Ce macaron sera délivré **gratuitement**, en mairie, en présentant un justificatif de domicile et la carte grise. Il sera limité à **un véhicule par foyer**.

✓ Mairie, 34 avenue de la République
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
02 47 63 43 43

Stationnement payant, comme ça marche ?

→ Les anciens horodateurs ont été remplacés par de nouveaux, qui devraient être opérationnels courant février. Ils permettront de payer par carte bancaire ou avec son smartphone en complément des espèces.



Adieux, horodateurs obsolètes !

Désormais, où que l'on soit, si l'on a besoin de stationner dans une rue payante, il est préférable de **connaître sa plaque d'immatriculation par cœur** ! En effet, il faut la rentrer dans l'horodateur pour prendre un ticket. Démarche fastidieuse mais impérative pour ne pas avoir à payer le forfait post stationnement (FPS) qui remplace l'amende pénale. *« Il faut utiliser l'horodateur même pour les quinze premières minutes de stationnement gratuites à Saint-Pierre »*, souligne Daniel Ménier. Cet oubli pourrait vous coûter 25€ (lire ci-dessous).

On peut maintenant

aussi régler par carte ou avec son smartphone via **l'application OPnGO**.

Payer via l'application permet également de remettre de l'argent dans le parcmètre à distance. Ce qui évite de courir rajouter des pièces.

Chaque ville a dû se doter de nouveaux horodateurs connectés – 22 à Saint-Pierre – et fixer les tarifs de stationnement et le FPS.

Le stationnement de courte durée a disparu au profit des quinze premières minutes gratuites. Par la suite, le montant du stationnement augmente de 50 centimes toutes les heures environ. *« Les tarifs sont fixés en fonction des besoins des*

usagers. Une personne qui prend le train pour la journée paiera pour neuf heures de stationnement, (c'est-à-dire entre 9h et 18h), ce qui correspond à 6€. »

Dans le département, Saint-Pierre-des-Corps, Tours et Amboise sont les seules communes concernées par le stationnement payant.

Comment se passe

le contrôle ?

Les agents de surveillance du stationnement sont équipés de terminaux qui scannent la plaque minéralogique. Ils savent ainsi si l'automobiliste a payé son stationnement ou s'il est en infraction.

Dans ce cas, le terminal calcule automatiquement le montant du FPS et édite le ticket qui est posé sur le pare-brise et envoyé au propriétaire du véhicule par courrier.

En cas de contestation, celui-ci devra impérativement effectuer un recours dans le mois qui suit l'émission du FPS directement auprès d'INDIGO.

Abonnement résidents zone payante

Il existe un abonnement mensuel pour les habitants résidant dans les rues à stationnement payant.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes habitant dans les rues concernées par le stationnement payant sont concernées par cet abonnement.

Il est limité à deux véhicules par foyer.

Le prix est de 10€ par mois et de 100€ pour l'année par véhicule.

Pour mettre en place votre abonnement, rendez-vous dans la **boutique INDIGO située au Parc Vinci Gare à Tours** ou faites vos démarches directement en ligne sur le site internet : <https://voirie.fr.parkindigo.com>

INDIGO ne délivrera pas de carte de stationnement, tout sera lié à la plaque d'immatriculation que les agents scanneront lors de leur passage.

Les tarifs

Désormais, à Saint-Pierre, le stationnement est payant de 9h à 18h, du lundi au vendredi (gratuité samedi, dimanche et jours fériés). Les quinze premières minutes sont gratuites mais sont limitées à deux fois par jour par plaque d'immatriculation. Pour la suite, quelques exemples : 30 min = 0,50€ ; 45 min = 1€ ; 1h = 1,50€ ; 2h = 2,30€ ; 3h = 3€ ; 4h = 3,50€ ; 5h = 4€ ; 6h = 4,50€ ; 7h = 5€ ; 8h = 5,50€ ; 9h = 6€ ; 10h = 25€.

Le Forfait post-stationnement

Il est de 20€ s'il est réglé dans les 72 heures ou de 25€ par la suite. En cas de dépassement horaire, le tarif déjà payé sera déduit de la somme payée à l'horodateur. Exemple : j'ai pris un ticket pour 4h et je suis resté plus longtemps. Si je paye dans les 48h, ma pénalité sera de 20€ - 3,50€ = 16,50€.

On peut régler le FPS en ligne ou à la boutique INDIGO à Tours (voir encadré vert).

En zone payante un seul contact

INDIGO

Parc Vinci Gare
12, place du G^{al}-Leclerc
37000 Tours
Ouvert du lundi au samedi
de 8h à 18h
02 47 64 80 96
p370002@parkindigo.com
<https://fr.parkindigo.com/>

Élus communistes et républicains

Construire ensemble la ville

Au début de chaque année, la Municipalité organise des rencontres avec les habitants. Vous avez ainsi l'occasion d'échanger sur les projets de l'année dans les différents domaines, mais aussi de poser des questions et d'intervenir sur les sujets qui vous intéressent, vous préoccupent.

A ces temps d'échanges organisés, dans différents lieux de la ville, s'ajoutent tout au long de l'année, des rencontres autour de projets précis pour recueillir votre avis, mais aussi agir ensemble sur le plan culturel, urbanistique, de la vie scolaire, vie des quartiers ou tout autre domaine.

Nous menons un travail régulier avec les différents partenaires pour élaborer des projets dans les meilleures conditions : CAF, bailleurs sociaux, services départementaux, services de l'État, associations.

Nous poursuivons ainsi la mise en œuvre du programme municipal sur la base duquel nous avons été élus. Mais nous devons le faire dans le contexte financier qui nous est imposé nationalement et dans le contexte nouveau de la mise en place de la Métropole.

Vous permettre d'appréhender les conséquences de ces contraintes est l'un de nos objectifs.

Pour permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans les échanges et d'y participer nous diversifions les modes de rencontres élus/ha-

bitants : réunions, échanges fortuits ou organisés, participation à des réalisations, sollicitation d'avis écrits, communication municipale, rencontres dans les quartiers sont autant de moyens d'entrer en discussion sans que votre parole soit confisquée, sans intermédiaire.

Les élus de notre groupe sont moteurs de cette démarche là où ils sont, dans le cadre de leurs responsabilités. Nous vous invitons à vous saisir de toutes les occasions pour faire entendre votre voix car c'est ensemble que nous voulons construire la ville d'aujourd'hui et de demain : une ville respectueuse de chacun.

Pour cela, il est aussi nécessaire de « faire bouger des lignes », d'intervenir ensemble pour permettre aux projets de voir le jour. Prenez ici aussi toute votre place à l'image de ce qui se construit autour du tram.

Les élus communistes et républicains vous invitent à être très présents à l'ensemble des initiatives, à solliciter aussi les rencontres qui vous semblent nécessaires.

Participer nombreux, c'est l'une des conditions de la vie démocratique.

Pour 2018, nous souhaitons une ville riche d'échanges et de projets élaborés avec votre participation.

Élus socialistes et républicains

Les Associations, éléments moteurs pour notre ville !

Le 9 novembre 2017, le gouvernement réunissait le monde associatif. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, déclarait : « *les acteurs associatifs créent de la confiance dans la société* ». Toutefois, malgré cette annonce apaisante, les associations sont soumises à des restrictions financières de plus en plus fortes.

Actrices de notre ville, toujours présentes et vivantes, les associations corpopétrussiennes se développent, souvent autour de quelques habitants soucieux de participer à la vie locale. En lien avec l'augmentation de la population, les nouveaux habitants s'investissent pleinement.

Par exemple, dans certains quartiers (le Vieux Saint-Pierre, la Rabaterie...), les voisins se réunissent pour entretenir et valoriser des espaces verts, avec le concours des services de notre ville. Cette coaction permet d'impliquer les citoyens et d'accompagner, faute de moyens humains et financiers, l'action publique au service de tous. Nous pouvons également citer les associations de parents d'élèves qui permettent le maintien des activités délaissées par l'Éducation nationale.

Enfin, n'oublions pas l'action continue des associations culturelles, telles que les troupes théâtrales, les groupes de musiques ou littéraires mais aussi les clubs sportifs. Elles sont la véritable veille des aspirations de notre population.

Toutes sont gage de qualité et de professionnalisme au service de différentes pratiques, mais aussi vecteur d'emplois et de cohésion sociale.

Cependant, face à la politique du gouvernement en matière d'emploi et notamment la réforme des contrats aidés, certaines ont dû supprimer des postes. La Région Centre-Val de Loire a atténué, dans la mesure de ses moyens, ces effets en maintenant des postes associatifs, mais jusqu'à quand ?

Depuis plus de 50 ans, dès qu'un gouvernement remettait en cause les aides aux associations, des conflits s'en suivent et conduisent parfois à des actes de violence dans les quartiers dits sensibles. Nous pouvons nous souvenir des événements de Vaulx-en-Velin lorsque le gouvernement Balladur avait supprimé l'aide financière aux associations de quartier.

Moteur puissant du dynamisme local, nous devons donc veiller à ce que notre tissu associatif continue de s'étendre et nous mettrons tout en œuvre pour favoriser son développement.

Les associations restent et resteront des acteurs obligatoires de la cohésion sociale. En tant qu'élus, nous nous devons de les accompagner par une politique active dans la mesure de nos moyens, afin de contrer cette dégradation programmée par des politiciens plus adeptes d'algorithmes financiers que de sens humain.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beaufills, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.

Contact : adecrspdc@gmail.com

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

J. Pairis, O. Soum, C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand, P. Pairis.

Contact : elusps.spdc@gmail.com et <http://ps-spdc.fr>

Précision concernant la tribune « Débat scolaire » : le maire n'a pas pris cette initiative, mais a répondu à invitation du collège.

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Débat scolaire ?

Dans le début du mois de décembre, madame la maire a rencontré des élèves de troisième du collège Stalingrad dans le cadre d'une sensibilisation à la laïcité. Madame la Maire est déjà en campagne pour sensibiliser les jeunes, futurs électeurs ou pour tout simplement, par leurs biais, atteindre les parents.

Est-ce normal qu'un premier élu de commune représentant un parti politique ayant pour idéologie la lutte contre le patronat et l'inspiration à l'athéisme débattre sur la laïcité au sein de l'Éducation nationale ?

Rappel : le dictionnaire définit la laïcité ainsi : « *conception et organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les religions de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif* ».

Mais de ce fait, la laïcité n'a pas à imposer aux gens de se détacher de la religion car cela devient une atteinte à la liberté de conscience. Or, actuellement, on confond laïcité et athéisme. Beaucoup pensent que la laïcité est une arme des athées pour combattre les religions.

Nous voulons mettre en garde tout simplement qu'une rencontre soi-disant éducative se soit transformée en un débat politique.

Tout comme la mixité sociale qui a été débattue, ce n'est pas de regrouper ou d'enfermer dans les quartiers populaires une catégorie de personnes dans un but électoral.

Il faut une diversification de l'habitat engendrant un mélange social, ethnique, religieux mais surtout laisser aux individus la liberté d'entreprendre en évitant d'être contrôlé ou d'être supervisé dans tout investissement.

Malgré un certain retard, nous présentons à la population de Saint-Pierre-des-Corps nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE
Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Passage de relais !

Roger Lyaet et Bernadette Moulin remercient leurs électeurs :

« Vous nous avez élus, et nous avons mené ce mandat municipal pendant trois ans et demi avec beaucoup d'intérêt et une participation sans faille, au service de nos concitoyens.

Nous avons été acteurs de la vie locale, nous avons défendu des propositions écologiques, sociales et environnementales, portées par ARIAL, Association de réflexion, d'information et d'action locale, présente dans la vie municipale depuis 2001. La stratégie locale face aux risques d'inondations, le PLU, les projets de maraîchage biologique, l'ouverture vers la Loire, la politique de la régie municipale de l'eau, etc., sont autant de sujets portés par ARIAL avec constance et conviction et qui ont fondé nos interventions.

Convaincus qu'il faut favoriser l'alternance démocratique, nous restons fidèles au principe de rotation des élus, que le mode de scrutin municipal permet heureusement. Hélas, il faut constater que le cumul des mandats politiques dans le temps est difficile à remettre en question, malgré tous les beaux discours qui prônent la démocratie participative.

A plusieurs, on est toujours plus intelligents et efficaces. Nous pensons avoir montré, comme notre association depuis plus de quinze ans, que notre engagement citoyen collectif, la préparation commune et exigeante des conseils municipaux, favorisent la continuité de nos prises de positions et notre action. Nos réunions publiques permettent de construire des propositions porteuses d'avenir pour la commune.

Maintenant nous passons le relais à Béatrice Grosleron et Gilles Deguet, troisième et quatrième candidats de la liste "Citoyens Actifs et Ouverts" lors des élections du 23 mars 2014. »

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés

B. Moulin, R. Lyaet.

Arial : 7 impasse Boisdénier, tél. 02 47 46 27 66

Contact : <https://arialspdc37.org/> / arial.sp@laposte.net

100% à gauche

Retour à la semaine d'école de 4 jours !

La municipalité devra pour la rentrée scolaire prochaine choisir de repasser à la semaine à 4 jours de classe ou de la maintenir à 4 jours et demi.

Depuis le début, nous étions opposés au passage de la semaine à 4 jours et demi. Notre opposition était fondée sur le fait qu'à aucun moment cela n'améliorerait le rythme de l'enfant et ne favoriserait ses apprentissages. Les faits nous ont donné raison, les enfants sont même plus souvent fatigués qu'auparavant surtout en maternelle. D'une commune à l'autre l'organisation des Temps d'activités périscolaires (TAP) a été très différente et très souvent payants par les parents. Le calendrier scolaire national a volé en éclats.

A Saint-Pierre, ces TAP ont alourdi le budget de la commune d'environ 600 000 euros avec très peu de retours positifs pour les enfants qui dépendent de la qualité aléatoire des animations. Quel gaspillage !

Comme la très grande majorité des communes en France, les principales villes de l'agglomération tourangelle ont annoncé le retour à la semaine de 4 jours de classe, Saint-Pierre doit faire de même, cette décision doit être prise avant les vacances d'hiver pour permettre à tous (parents, enseignants, éducateurs, animateurs, clubs sportifs) de s'organiser pour la rentrée scolaire prochaine.

Le Patronage laïque doit en priorité proposer le réemploi le mercredi aux animateurs qui précédemment encadraient les TAP et la municipalité ne doit pas imposer un temps partiel aux ATSEM qui ne le voudraient pas. En effet, la municipalité lors du passage aux 4 jours d'école en 2005, avait incité les ATSEM à travailler à 80%. Profitons de ce retour aux 4 jours pour assurer la présence d'une ATSEM par classe maternelle.

100% À GAUCHE

NPA

P. Bourbon.

Contact : spdcpercentagauche@gmail.com

Compte Twitter : @100gaucheSPDC

La Loco et l'Animation-lecture dans les massifs au printemps

→ Tous les ans, à l'automne, les jardiniers de la ville se creusent la tête pour trouver des idées de décoration pour les massifs, des thèmes qui parleront aux habitants.

Pendant l'hiver, les jardiniers des serres sèment, bouturent et préparent les plantes qui seront plantées dans les massifs de la ville. Ils honorent les commandes de leurs collègues qui ont conçu les massifs, en fonction des thèmes choisis.

« Cette année, nous avons travaillé autour de la Loco pour ses 80 ans et de l'Animation-lecture pour ses 50 ans, explique Sandrine Juan, responsable des serres. Pour la Loco, nous allons travailler sur les massifs des boulevards Jean-Jaurès, Paul-Langevin et de la gare, autour des couleurs de la Pacific, le jaune, le



blanc, le rouge et le noir avec des feuillages sombres qui feront ressortir les couleurs vives. Pour l'Animation-lecture, nous allons décorer les carrés Lully qui se trouvent près de la bibliothèque. »

En plus des fleurs toutes produites aux serres, les décorations et les structures sont fabriquées par les services de la ville. Un projet est aussi dans les cartons avec Les Grabouilleurs, graffeurs de la Morinerie.

Calendrier

des visites du chantier de la Loco

Le public peut visiter le chantier de la Loco et rencontrer les membres de l'association de passionnés qui la retapent. Ces visites se font sans rendez-vous, les vendredis et samedis où ils sont sur place :

- les 9 et 10 février
- les 23 et 24 février
- les 9 et 10 mars
- les 23 et 24 mars
- les 6 et 7 avril
- les 20 et 21 avril

Le hangar est situé rue de la Pichotière, au pied du pont Jean-Moulin

www.facebook.com/231e41
<http://231e41.fr/>



Le conseil du jardinier



Le poirier se plante de préférence à l'automne afin de favoriser l'enracinement avant l'hiver. Au printemps ou en été, il faut prévoir un arrosage plus régulier, surtout au début. Cet arbre aime les terres bien drainées, il a besoin de soleil pour fructifier. L'apport d'un amendement à la plantation, du type fumier et algues, améliorera sa reprise et sa croissance. L'entretien est assez facile et seule la lutte contre les champignons réclame des soins particuliers. Pour stimuler l'apparition de belles et nombreuses poires, il faut pratiquer une taille de fructification annuelle avant la reprise de la végétation.

Lorsque vous effectuez un quart de tour avec la queue d'une poire et qu'elle vient sans forcer, il est temps de récolter. Il ne faut pas attendre que les

poires tombent. Une fois la cueillette effectuée, il s'agit de les conserver dans les meilleures conditions pour les garder le plus longtemps possible. Le poirier, comme la plupart des arbres fruitiers, est sujets à quelques maladies courantes, notamment la tavelure, pourriture des poires, moniliose que l'on peut traiter avec de la bouillie bordelaise, purin d'ortie ou décoction de prêle, pour les pucerons et cochenilles. Installez des pièges à phéromones dans l'arbre et une bande de glu autour du tronc permet d'éviter à beaucoup d'insectes de s'installer dans l'arbre et sur les feuilles.

Le mois prochain : le daphné odorat

✓ Association des petits jardiniers : 60 rue P-V-Couturier (magasin ouvert les samedis 3, 10, 17 et 24 février de 10h à 11h30).

petsitsjardiniers-spdc@hotmail.fr
<http://lespetsitsjardiniers-spdc-com.sitego.fr/>
<http://lespetsitsjardiniersdespdc.blog4ever.com>

Préserver son capital santé à partir de 60 ans

Bien dans sa tête et dans son corps

Des ateliers sur l'alimentation, l'activité physique et la mémoire

Stimulation mémoire
avec l'association Mnémo' Seniors
Mardis 6 et 13 février
Bibliothèque / 15h

Activité physique
Avec l'association Sport Anim 37
Travail d'équilibre, renforcement, étirements musculaires
Mardis 3, 10, 17 et 24 avril
et 15 mai 2018 à 14h30
Salle de la Médaille

L'alimentation
Intervention de Marie Diacre, diététicienne du centre municipal de santé
Mardis 20 février, 13 et 27 mars
Bibliothèque / 15h

Mémoire et alimentation
Conférence de Virginie Charreau, diététicienne
Printemps 2018
Bibliothèque / 18h30

Ateliers gratuits de 15 personnes

Sur inscription auprès de la bibliothèque municipale au 02 47 63 43 17
En cas d'empêchement pour les inscrits, merci de prévenir



AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook

► Temps-fort autour des brigades internationales du 13 au 24 février



Les Brigades internationales sont ces volontaires de toutes les nationalités qui sont venus combattre en Espagne pour défendre la République contre la rébellion des généraux. Entre 32 000 et 35 000 volontaires dont 15 000 qui moururent au combat ont lutté contre le fascisme entre 1936 et 1938.

La bibliothèque et le centre culturel proposent un temps-fort autour des *Brigadas Internacionales* « Levés avant le jour ».

Du 13 au 24 février

Expositions sur le rôle des Brigades internationales, le lien entre leur engagement pour la défense d'idéaux et de valeurs de la République et la lutte des volontaires qui après l'Espagne rejoignent la France et les maquis de la Résistance. Par l'ACER et l'ONAC. A la bibliothèque et au centre culturel. Entrée libre.

Mardi 13 février à 18h30 à la bibliothèque

Vernissage de l'exposition, suivi d'une rencontre autour de *Brigadistes !*, recueil de Patrick Amand et Claire Rol-Tanguy.

Vendredi 16 février à 18h30 à la bibliothèque

Conférence d'Edouard Sill : Ni Franco, ni Staline ; les volontaires internationaux anarchistes durant la guerre civile. En présence de la chorale La p'tite rouge de Touraine.

Mardi 20 février à 18h30 à la bibliothèque

Projection du film *Brigades internationales entre mémoire et silence* de Jean Ortiz et Dominique Gautier.

Vendredi 23 février à 20h au centre culturel

Concert de Serge Utgé-Royo avec Véro LP en première partie. Tarifs : 12/20€ (en partenariat avec Retirada 37)

FÉVRIER

► Jusqu'au 10/02

EXPOSITION

Boud'1

Galerie Chabrier. Entrée libre

Christine Beaudoin

Centre culturel. Entrée libre

► Jeudi 1/02

RÉUNION HABITANTS-ÉLUS

Pour les associations - salle de la Médaille - 20h

► Samedi 3/02

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans - 10h30 - espace jeunesse -bibliothèque

► Mardi 6/02

ATELIER

Stimulation de la mémoire

15h - bibliothèque - réservation au 02 47 63 43 17

CINEMA

L'Échange de princesses

Centre culturel - 20h30

► Mercredi 7/02

CINEMA

Coco

Centre culturel - 14h30

► Jeudi 8/02

RENCONTRE-DÉDICACE

Carl Norac

L'auteur belge (*La boîte rouge, Le noir quart d'heure*), sera en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-lecture - 17h

► Vendredi 9/02

THÉÂTRE

Compagnie du Double

Retrouvailles ! - salle des fêtes - 20h30 - 7/12€

► Lundi 12/02

RENCONTRE-DÉDICACE

Judith Gueyfier

L'illustratrice (*Le destin blanc de Miyuki, La sieste*), sera en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-lecture - 17h

► Mardi 13/02

ATELIER

Stimulation de la mémoire

15h - bibliothèque - réservation au 02 47 63 43 17

CINEMA

Normandie nue

Centre culturel - 20h30

► Du 13 au 24 février

TEMPS-FORT

Les Brigades internationales

Lire ci-contre

► Jeudi 15/02

RENCONTRE-DÉDICACE

Jo Hoestlandt

L'auteure (*Lydia et l'aquarelliste, Le bébé tombé du train ou Quand l'amour d'une mère est plus fort que tout*), sera en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-lecture - 17h

► Samedi 17/02

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes Venez jouer seul, en famille ou entre amis, tester des jeux Bibliothèque - espace jeunesse toute la journée

► Dimanche 18/02

RENDEZ-VOUS MUSICAL

Concert du dimanche matin

Avec les étudiants du Pôle supérieur cuivre du Conservatoire de Tours - Auditorium Henri-Dutilleux - 11h - entrée libre

► Mardi 20/02

ATELIER

L'alimentation, avec Marie Diacre, diététicienne au CMS

15h - bibliothèque - réservation obligatoire au 02 47 63 43 17

CONSEIL MUNICIPAL

20h - mairie

CINEMA

• Brigades internationales entre mémoire et silence Bibliothèque - 18h30

• La douleur

Centre culturel - 20h30

► Mardi 27/02

CINEMA

Les Tuches 3

Centre culturel - 20h30

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17 - www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur <https://billetterie.mairiespdc.fr>

Fernande Roucheau

Doyenne de la Diablerie, Fernande Roucheau est installée dans son logement de la résidence autonomie depuis un peu plus de cinq ans. Son aménagement lui a permis de ne plus être isolée chez elle et de voir du monde tous les jours, ce qui lui a redonné de l'énergie. A presque cent ans et toujours alerte, elle porte un regard malicieux et un peu nostalgique sur la vie.

Fernande, le diablement bien vieillir

Fernande Roucheau s'est installée à La Diablerie en 2012.

« C'était vraiment devenu trop difficile de rester chez moi, rue Danielle-Casanova. Mon mari est mort depuis de nombreuses années et le quotidien me pesait. Même avec l'aide de l'une de mes filles qui habite à Saint-Pierre, je n'en pouvais plus. »

A 99 ans, Fernande est la doyenne de la résidence autonomie de la rue Marcel-Paul, qui a été construite à la fin des années soixante-dix, transformée et modernisée en 2013 et récemment achetée par la ville.

Le midi, elle déjeune au restaurant et descend régulièrement dans la salle commune l'après-midi. Des animations quotidiennes sont ouvertes aux résidents mais aussi à tous les habitants qui souhaitent rompre l'isolement.

« Je ne participe pas aux ateliers, je laisse la place aux plus jeunes, mais j'aime bien regarder. Il y a

aussi des gens qui viennent discuter, jouer aux dominos, aux petits chevaux. Mais, moi, ce que je préfère, c'est les cartes. Ça, c'est un vrai plaisir. »

La presque centenaire est originaire de la Vienne. Son père étant décédé des suites d'un accident quand elle avait huit ans, avec ses frères et sœurs, Fernande a dû rapidement aider sa mère à faire tourner la ferme. C'est d'ailleurs en travaillant qu'elle a rencontré son mari.

« On se croisait sur le chemin lorsque j'emmenais les animaux dans les champs. Il était garçon de ferme. On s'est fréquentés un peu, les bals, les sorties... Mais toujours chaperonnés, c'était une autre époque. C'est tellement loin tout ça ! Nous n'étions que des enfants, finalement, quinze ans, seize ans. C'était une drôle de vie... »

Son mari commence à partir là où il y a du travail et Fernande reste avec les enfants. André entre fi-

nalement aux chemins de fer, comme manœuvre sur les voies, puis conducteur de train.

« C'est là que nous avons quitté Loudun pour Tours et que nous nous sommes installés à Saint-Pierre. J'ai travaillé pendant deux ans chez un marâcher de la ville, Delahaye, mais j'étais surtout à la maison pour m'occuper des petits. J'ai eu cinq enfants ! Et quand ils sont partis vivre leur vie, je me suis retrouvée seule à la maison. Nous n'avons pas eu de chance, mon mari est décédé à l'âge de cinquante-trois ans. »

Avec l'âge, l'entretien de la maison est devenu plus difficile. Et la solitude plus pesante.

« L'une de mes filles m'aide beaucoup, encore aujourd'hui. Je ne sais pas ce que je ferais sans elle. Et je vois aussi le reste de ma famille de temps en temps, mais au quotidien, cela devenait difficile. Ici, à la résidence, on nous prépare à manger, on s'occupe de nous si l'on a besoin, mais on fait aussi ce que l'on a envie de faire, nous sommes indépendants. »

Fernande a passé Noël à Loudun chez l'un de ses fils. Encore valide, elle apprécie de sortir de la résidence.

« Je me souviens des voyages que j'ai pu faire étant plus jeune, avec mon mari. L'Italie, l'Espagne... On a passé de bons moments. Je suis tellement contente d'avoir pu en profiter. Que l'on ait pas attendu d'avoir plus de temps, d'être à la retraite. Parce que du temps, finalement, on n'en a pas eu. »

Alors aujourd'hui, entre deux souvenirs qui la plongent dans une certaine mélancolie et la font rire à la fois, Fernande Roucheau invite à profiter du jour présent, à apprécier les plaisirs simples. *Carpe Diem*, comme disait le poète Horace...

✓ Résidence La Diablerie

24 rue Marcel-Paul, 02 47 44 58 63

Paroles

« Ici, à la résidence, on nous prépare à manger, on s'occupe de nous si l'on a besoin, mais on fait aussi ce que l'on a envie de faire, nous sommes indépendants. »